	**Fiche Technique** Cabine de plage LEVANTE en bois – 1 module	Réf.: 92725/01 Date: 13 février 2009 Rév.: 2

DESCRIPTION

Cabine de forme rectangulaire avec une toiture pare-soleil.

CARACTÉRISTIQUES

Fondations

A réaliser par le client : chape en béton armé avec armatures en acier ondulé.

Cabines

Structure principale de profilés tubulaires en acier galvanisé. Structure auxiliaire en profilés d'aluminium extrudé, avec accessoires et joints en néoprène. Sol en planches en bois de forte densité anti-humidité avec motif imprimé

La cabine est équipée d'une porte et d'un volet à l'avant.

*Parois

Bardages opaques en panneaux composites : couches extérieures et intérieures en tôle d'acier inoxydable de 1,5 mm avec finition laquée et couche intercalaire constituée d'un matériau isolant comme de la laine de verre ou équivalent.

Volet avant avec les mêmes caractéristiques que les bardages opaques.

Revêtement extérieur à base de planches de bois à rainure-languette en Jatoba ou similaire.

*Toiture et bandeau

Toiture pare-soleil et bande supérieure : en résine de polyester renforcée avec de la fibre de verre. Finition extérieure en gelcoat (couleur à définir). Entre la toiture et le bandeau se trouve une chambre très ventilée afin de forcer la circulation d'air et éviter l'accumulation d'air chaud.

EQUIPEMENT

Mobilier

Sans mobilier intérieur spécifique.

Autres

Ne comporte aucune signalisation sauf si expressément indiqué dans l'offre.

INSTALLATIONS

Electricité et éclairage

Le client doit fournir l'électricité au pied de l'édifice.

Primur fournit un boitier électrique de type Cahors 256XXXX pour abriter un compteur et y joint le schéma électrique unifilaire.

La cabine est équipée de rampes de tubes fluorescents étanches.

Plomberie

Le client doit fournir les arrivées et les évacuations d'eau au pied de l'édifice.

Inclut un lavabo sur pied.

Les installations comprennent les équipements et les tuyauteries à l'intérieur de la cabine.

MONTAGE

Le corps de la cabine étant monobloc, il se transporte entièrement assemblé.

Sur site, on procède à la mise à niveau de la cabine et au montage de la toiture.

Ensuite on réalise le raccordement aux différentes installations que le client a fourni au pied de l'édifice. Enfin, on effectue les dernières vérifications.

UTILISATION ET MAINTENANCE

Lors de l'installation, fourniture du manuel d'instructions d'utilisation, d'entretien et de performance environnementale.

Avant d'utiliser cet équipement, veuillez consulter ces instructions.

Garder toujours ce manuel sous la main et suivre ces instructions pour pouvoir faire valoir les droits de garantie et préserver la valeur de l'équipement.

Effectué	13/02/2009	PRD
Vérifié	13/02/2009	PRD
Il remplace :		
FT standard :		Rév.: 0